



FANNY ALBRECHT

AVOCATE

Barreau du Québec - 2014

Barreau de Paris - 2013

514.375.2668 | falbrecht@lcm.ca

DOMAINES D'EXPERTISES

- Enquêtes et droit pénal des affaires
- Injonctions, saisies et ordonnances extraordinaires
- Litige civil et commercial
- Gouvernance, conformité réglementaire et enquêtes administratives

BIOGRAPHIE

Membre du Barreau du Québec et du Barreau de Paris, Fanny est une avocate faisant preuve d'une grande réactivité et d'une grande ténacité dans la gestion des dossiers qui lui sont confiés par ses clients. Elle agit d'ailleurs souvent dans le cadre de situations de crise susceptible d'avoir des conséquences importantes sur les activités ou la réputation de ses clients.

Fanny intervient principalement dans des dossiers complexes liés au droit pénal des affaires, incluant notamment la défense d'individus et d'entreprises visés par des allégations de manquements à la Loi sur les valeurs mobilières telles que des infractions de délits d'initié, de manipulation des marchés financiers ou encore de fraude à la Ponzi.

Elle accompagne aussi les clients dans la conduite d'enquêtes internes et dans l'élaboration de politiques en matière d'opérations d'initiés et de lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent.

Fanny agit par ailleurs dans une grande variété de dossiers de litige civil et commerciaux auprès de clients canadiens, américains et européens.

Parallèlement à sa pratique, Fanny est leader et co-fondatrice du Chapitre Québec de l'association mondiale Women's White Collar Defense Association (WWCDA) visant à promouvoir la pratique du droit pénal des affaires des femmes au sein de la communauté juridique nationale et mondiale. Elle a également récemment été nommée membre du comité exécutif de la Section nationale de droit pénal de l'Association du Barreau canadien.

Elle est membre des Barreaux du Québec et de Paris. Avant de rejoindre LCM Avocats, en 2020,

Fanny a travaillé à Montréal au sein d'un important cabinet national (de 2015 à 2020), après avoir commencé sa carrière à Paris au sein d'un cabinet international. Elle a également travaillé dans des cabinets d'avocats à Londres et Shanghai.

MANDATS REPRÉSENTATIFS

Défense devant la Cour du Québec, chambre pénale, d'un dirigeant d'entreprise poursuivi par l'Autorité des marchés financiers du Québec (AMF) relativement à des allégations de manquements à la Loi sur les valeurs mobilières (fraude à la Ponzi, etc.).

Défense devant le Tribunal administratif des marchés financiers d'individus poursuivis par l'AMF relativement à des allégations de manipulation des marchés financiers (pump & dump) en violation de la Loi sur les valeurs mobilières.

Défense devant la Cour du Québec, chambre pénale, de l'ancien président directeur-général d'un émetteur assujetti poursuivi par l'AMF relativement à des allégations de délit d'initié en violation de la Loi sur les valeurs mobilières.

Représentation d'un CEO et initié d'un émetteur assujetti dans le contexte d'une enquête de l'AMF pour manquements allégués à la Loi sur les valeurs mobilières (manipulation des marchés financiers).

Représentation d'un gestionnaire de portefeuilles dans le contexte d'une enquête de l'AMF pour manquements allégués à la Loi sur les valeurs mobilières (délict d'initié).

Conseils auprès d'une entité déclarante quant à ses obligations en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes en application du Code criminel et de la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes, et quant à sa relation avec le CANAFE (Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada).

Représentation d'une entreprise devant les juridictions civiles dans le cadre d'une fraude en matière d'investissements réalisés sur le marché du Forex.

Représentation d'un cabinet d'avocats dans le cadre de poursuites liées à une cyberfraude.

Représentation d'un président, chef de la direction et personne désignée responsable dans le cadre d'une procédure administrative intentée par l'AMF devant le Tribunal administratif des marchés financiers relativement à des allégations de manquements à la Loi sur les valeurs mobilières et au Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites.

Représentation de Aylo dans le cadre d'une demande d'autorisation d'une importante action collective fondée sur les allégations de diffusion sans consentement d'images et de vidéos explicites sur des sites web pornographiques. L'action collective recherche l'attribution de dommages-intérêts, y compris des dommages-intérêts punitifs, de 600 millions de dollars.

PUBLICATIONS

« Infraction pénale à la Loi sur les valeurs mobilières : la Cour d'appel se penche sur la question de la preuve de la culpabilité morale », blogue LCM Avocats, mars 2022.

« Bulletin du Barreau de Paris : droit pénal des affaires au Canada », Bulletin du Barreau de Paris, septembre 2021.

« AMF et mandat de perquisition : la Cour supérieure rappelle les grands principes en matière de protocoles de fouille », blogue LCM Avocats, mai 2021.

Interview dans Canadian Lawyer Magazine : sur le lancement du Chapitre Québec de Women's White Collar Defense Association, Canadian Lawyer Magazine, mai 2021.

« Délits d'initiés, pénalités administratives et prescription : la Cour suprême met fin au débat dans le dossier Nstein », blogue LCM Avocats, février 2021.

« Inspections, vérifications administratives et enquêtes criminelles : la Cour du Québec rappelle les garanties constitutionnelles », blogue LCM Avocats, novembre 2020.

CONFÉRENCES

« Les crimes économiques », Université de Montréal, Comité de droit pénal, octobre 2022.

« Les infractions de manipulation des marchés financiers » (co-conférencière), Women's White Collar Defense Association, Chapitre Québec, juin 2022.

« La négociation des ententes de règlement » (co-conférencière), Women's White Collar Defense Association, Chapitre Québec, novembre 2023.

FORMATION

- Sciences Po Paris et Paris I La Sorbonne, Droit et Globalisation économique, 2010
-

PRIX ET DISTINCTIONS

- Finaliste au Gala du Jeune Barreau de Montréal, « Les Leaders de demain », 16e édition, novembre 2022
-

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

- Leader et co-fondatrice du Chapitre Québec de Women's White Collar Defense Association
 - Membre du comité exécutif de la Section nationale de droit pénal de l'Association du Barreau canadien
 - Association des avocats de la défense de Montréal
-

LCM AVOCATS INC. | LCM ATTORNEYS INC

600, De Maisonneuve Ouest | West, #2700
Montréal (Québec) H3A 3J2
T 514.375.2665
F 514.905.2001
info@lcm.ca | lcm.ca